

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS
DE L'ARRONDISSEMENT
DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 11 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N°03**

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 05 décembre 2019
- Nombre de membres en exercice : 63
- Nombre de membres présents : 39
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 4
- Nombre de membres absents et excusés : 20

**FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
BUDGET PRIMITIF 2020
APPROBATION**

Monsieur Roland MARUT, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant,

Mes Chers Collègues,

Le projet de budget primitif qui est proposé à votre approbation, s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant total de 68 336 269,00 € soit :

- **Section de fonctionnement : 55 373 639,00 €**
- **Section d'investissement : 12 962 630,00 €**

I/ La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

a) Les charges à caractère général (chapitre 011) (- 6,3%)

Les dépenses diminuent de 6,3% par rapport au budget 2019 (environ -1,9M€ sur une enveloppe totale de 30,8M€).

Cette baisse s'explique par :

1/ la disparition de l'enveloppe globale affectée au sinistre des stalles mâchefers (1,2M€) pour la prise en compte des surcoûts d'exploitation

2/ une baisse sur les dépenses de fonctionnement de la plupart des services (-0.7M€) :

- Baisse de 100k€ sur le service Communication car disparition des crédits affectés à l'organisation de l'Armada et des 20 ans du SMEDAR
- Baisse de 150k€ sur le Centre de Tri pour revenir à un budget classique après un budget de constitution de stocks en 2019

- Baisse de 270k€ sur le service Exploitation car baisse des tonnages d'incinérables à évacuer et/ou traiter et retour à la normale pour le service Mécanique
- Baisse de 100k€ pour les services Sécurité et Travaux liés à la diminution des petits achats
- Baisse de 100k€ sur le service Finances : poursuite de la baisse du montant de Taxe Foncière (RVLLP) et disparition des derniers crédits liés au Réseau de chaleur (transfert du budget annexe clos)

b) Les charges de personnel (-0.2%)

Légère baisse des charges de personnel à hauteur de 0.2% grâce à une politique de maîtrise de la masse salariale.

Cette diminution fait suite à une précédente baisse globale de 0.66% entre les budgets 2017 et 2019

c) Charges de gestion – chapitre 65 (+ 12.8%)

Les recettes liées aux ventes de matériaux sont réévaluées chaque année en fonction des tonnages, les reversements à destination des adhérents suivant la même tendance, les crédits augmentent également sur la partie recettes.

d) Charges financières – chapitre 66 (-11,4%)

Elles sont conformes aux tableaux d'amortissements de la dette.

e) Les dotations aux amortissements - Chapitre 042 (+0.3%)

Elles suivent le rythme des acquisitions du SMEDAR et restent très stables par rapport à 2019

Les recettes de fonctionnement sont composées de :

a) Ventes de matériaux (-17.6%)

Une baisse sensible du tarif de certains matériaux, déjà amorcée sur les exercices 2018 et 2019 (-26%), est projetée sur l'ensemble de l'exercice 2020. Toute la filière des fibreux est en crise structurelle ce qui impacte les tonnes de cartons et de papiers dont les prix vont fortement baisser, voire être nuls.

b) Recettes énergétiques (+9,7%)

La recette énergétique estimée pour l'exercice 2020 se compose de :

- 6 000 000 € pour la recette électrique calculée sur la base d'une production vendue de 130 000 MWh pour un prix moyen estimé de 46.40 €/MWh
- 1 819 000 € pour la recette thermique calculée sur la vente de 82 000 MWh

c) Les redevances (+1,2%)

Les redevances (37 013 747 €) enregistrent une légère hausse de 1,2% malgré un constat de baisse des tonnages OM. Afin de compenser ces baisses de tonnages, le SMEDAR travaille avec Valenseine sur l'optimisation du vide de four, c'est ainsi que :

- les seuils pour les DIB sont modifiés en 2020 et passent à 47 501 tonnes pour la tranche 2 , laquelle est portée à 58.00€ HT/la tonne
- le tarif de traitement des DASRI est porté à 110.00€ HT/la tonne au lieu de 83,65€ jusqu'alors afin de prendre en compte les charges du SMEDAR qui investit dans l'achat de bacs et dans un nouveau dispositif de traçabilité
- La projection annuelle des tonnages a été affinée pour chaque tarif afin de mieux préciser les recettes issues de leur application. Cela conduit à une prévision à la hausse des recettes.
- L'application du tarif modifié (deuxième tarif de la période de lissage fixée à 3 ans) pour la Communauté d'Agglomération de Dieppe Maritime
- Le maintien des autres tarifs pour 2020 (baisse des recettes d'environ 1 million d'euros/an par rapport à 2018) :
 - o Le tarif de traitement des incinérables (-4%)
 - o Le tarif de transport des déchets des déchèteries (tarif unique à 100€/rotation)
 - o Refonte de la grille tarifaire des DDS pour prendre en compte la réalité des coûts du marché
- Création de nouveaux tarifs pour de nouveaux flux de déchets DDS
- Des recettes diverses (remboursement de sinistres, ventes de matériels...)

d) Dotations aux amortissements des subventions (+0%)

Elles sont identiques en tout point à celles de 2019.

e) Atténuation de charges (+5,4%)

Cette ligne correspond à la réalité des recettes liées au remboursement des arrêts des agents.

II/ La section d'investissement

Le SMEDAR doit dégager une enveloppe d'environ 1,2M€ au BP2020 pour assurer l'entretien de son patrimoine. Cette enveloppe s'équilibre par un emprunt prévisionnel de 843 842 € dont l'inscription devrait pouvoir être supprimée partiellement lors du vote du Budget Supplémentaire 2020.

Depuis 2018, le SMEDAR propose de voter les opérations d'importance sous forme d'Autorisation de Programme & Crédits de Paiement afin de présenter et d'anticiper le financement desdites opérations.

a) Les dépenses d'investissement

Elles sont composées des dépenses liées aux remboursements du capital de l'emprunt, des dépenses d'équipement, des dépenses liées aux amortissements et des écritures d'ordre pour les avances des marchés publics.

Après prise en compte des dépenses liées aux emprunts et aux amortissements, l'enveloppe allouée aux dépenses d'équipements s'élève à 1 245 630€.

Les principales dépenses d'équipements sont :

- Les acquisitions de matériels et équipements pour les services Exploitations (583 000 €)
- Les gros travaux sur les sites du SMEDAR (300 030 €)
- Les investissements pour l'UVE (164 000 €)
- Les autres acquisitions (matériels informatiques, centre de tri, divers) pour 198 600€

Le montant des crédits prévus pour les avances sur marchés est estimé à 300 000 €.

b) Les recettes d'investissement

Ce sont des recettes d'ordre correspondant au virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) pour 3 403 788 € et des dotations aux amortissements pour 8 315 000€.

Les écritures de régularisation des avances sur marchés sont estimées à 300 000 €.

L'emprunt d'équilibre à inscrire au budget Primitif 2020 s'élève donc à 843 842 €.

La Commission de finances du 27 novembre 2019 ayant rendu un avis favorable, il vous est donc proposé d'approuver le budget primitif du budget principal 2020.

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 27 Novembre 2019,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Roland MARUT, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

- Adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2020 du Budget Principal du SMEDAR dont les inscriptions budgétaires sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vote par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 823 252.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 431 176.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 365 153.00
Total des dépenses de gestion courante		41 619 581.00
66	CHARGES FINANCIERES	2 011 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 270.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 654 851.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	3 403 788.
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 315 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 718 788.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		55 373 639.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2020
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	330 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	47 405 289.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 438 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	178 350.00
Total des recettes de gestion courante		53 351 639.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		53 351 639.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 022 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 022 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		55 373 639.00

SECTION D'INVESTISSEMENT
Vote par chapitre et opération

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2020
Total Emprunt et dettes assimilées		9 395 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 395 000.00
Total Opérations d'équipement		1 245 630.00
2018-35	DESIGN DE CLEON	5 000.00
2018-28	ACQUISITION DES ECOPOLES	94 000.00
2018-32	INTERCONNEXION UVE-CENTRE DE TRI	30 000.00
2019-03	TRACABILITE DASRI	40 000.00
2020-05	EQUIPEMENT ET MATERIELS D'EXPLOITATION 2020	583 000.00
2020-02	MATERIELS INFORMATIQUES ET LOGICIELS 2020	101 000.00
2020-03	MATERIEL DE PESAGE 2020	40 000.00
2020-01	MOBILIER 2020	5 000.00
2020-04	RESEAU INFORMATIQUES 2020	6 000.00
2019-07	EQUIPEMENT DES PORTIQUES CRV ET RADIOACTIVITE	4 600.00
2020-06	GROS ENTRETIEN DU PATRIMOINE 2020	167 000.00
2020-11	VESTA AMENAGEMENTS 2020	75 000.00
2017-12	ST JEAN – AMENAGEMENT DU SITE	24 000.00
2017-21	CLEON – AMENAGEMENT DU SITE	11 000.00
2018-26	MONTVILLE – AMENAGEMENT DU SITE	6 000.00
2019-16	MONTVILLE – CREATION BASSIN	7 030.00
2019-10	VILLERS – AMENAGEMENT DU SITE	5 000.00
2019-13	BOOS – AMENAGEMENT DU SITE	5 000.00
2020-09	CENTRE DE TRI – AMENAGEMENTS 2020	37 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 322 000.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 022 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		12 962 630.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2020
16	EMPRUNTS	843 842.00
Recettes réelles		843 842.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 403 788.00
024	CESSION D'IMMOBILISATIONS	100 000.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 315 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		12 962 630.00

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20191216-C20191211_03-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2019

Affichage : 13/12/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

